



Ensemble pour une nature zéro déchet plastique

6^{ème} édition – 2023 - Des Alpes à la mer

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

FICHE PROJET

Volet n°1

Stratégie de lutte contre les déchets sauvages diffus

Intitulé du projet	
Organisme candidat	

A envoyer par mail à :

aapfondsdedepollution@maregionsud.fr

AU PLUS TARD VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2023 16h00

Rappel du calendrier prévisionnel :

AAP « Ensemble pour une nature zéro déchet plastique » 2023	
Lancement le 23 Juin 2023	
Dépôt des fiches projet de pré candidature	Vendredi 22 septembre 2023
Auditions des projets éligibles	octobre 2023
Dépôt du dossier de demande de subvention complet	Avant le 30 novembre 2023
Présentation des dossiers (à titre indicatif, sous réserve)	Commission Permanente du mois de mars 2024 et au plus tard de juin 2024

ATTENTION : cette fiche projet n'est qu'une étape préalable à la demande de subvention. Elle vous permet de vous assurer de l'éligibilité et de l'intérêt de votre projet au niveau de la Région qui vous informera par mail de la suite à donner à votre proposition de projet. Ce sera soit un accord pour déposer un dossier, soit une audition pour approfondir les contours de votre démarche soit une non-acceptation. Tout ceci vous sera précisé. Passer cette phase préalable, les porteurs de projets dont le dossier aura été accepté seront invités à déposer une demande de subvention sur la plateforme de la Région.

LE PORTEUR DE PROJET

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET	
Raison sociale :	
Site internet :	
Adresse :	
Représentant de la structure : Qualité (président, directeur, ...) : Nom :	
Responsable du suivi technique : Nom : Téléphone : Adresse électronique : Service d'affectation :	
Pour les collectivités territoriales :	
Compétences :	
Population INSEE :	
Population DGF :	
Pour les Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (ETPB) :	
Date de création, N° arrêté préfectoral :	
Compétences :	
Périmètre, bassin versant :	
Collectivités membres :	
Pour les Etablissements Publics d'Aménagement et de Gestion de l'eau (EPAGE)	
Date de création, N° arrêté préfectoral :	
Compétences :	
Périmètre, bassin versant :	
Collectivités membres :	
Pour les Parcs Naturels Régionaux	
Date de création, N° arrêté préfectoral :	
Compétences :	
Périmètre :	
Collectivités membres :	
Pour les entreprises gestionnaires de réseau routier autoroutier	
Code NAF :	
Statut juridique :	
Date de création :	
Adresse du siège social :	
Adresse de l'établissement concerné par le projet	
Activité principale :	
Autres activités :	
Capital social :	
Chiffre d'affaires :	
Nombre de salariés :	

DESCRIPTION DU PROJET

Vous devez rédiger une présentation descriptive permettant de cerner votre projet et de s'assurer de son éligibilité à l'appel à projets. Cette présentation devra se limiter à un maximum de 10 pages et développer les points suivants, sachant que ces éléments pourront être complétés :

1. Intitulé du projet

L'intitulé du projet devra être court et précis avec l'annotation AAP EPNZDP en début d'intitulé.

2. Contexte

Indiquer dans quel contexte s'inscrit le projet, à quels besoins répond-il, quels en sont les enjeux, les risques de la situation actuelle, les opportunités pré identifiées, et quel en est l'objectif principal.

3. Périmètre géographique de réalisation

Définir et justifier le périmètre géographique, la ou les localisation(s) précise(s) du projet (plans, cartographie, photos...).

4. Contenu du projet

Décrire le projet (si besoin joindre une note technique plus détaillée) : ses objectifs, la méthodologie adoptée, son déroulement, durée globale prévisionnelle, l'impact de l'action sur le périmètre choisi au regard des risques évités... pour donner une vision exhaustive de la mise en œuvre de l'action dans sa globalité.

5. Caractère exemplaire, niveau de reproductibilité et impact de l'action

Décrire le caractère exemplaire de la méthode, son niveau de reproductibilité sur des secteurs de typologies similaires.

6. Moyens humains et matériels mis en œuvre

Indiquer les moyens humains mobilisés (nombre de personnes, temps plein ou partiel, recours à un prestataire...), la gouvernance, ainsi que les moyens matériels utilisés pour mener à bien le projet.

7. Partenariats, rôles et apports

Identifier les partenaires pressentis ou engagés dans le projet, décrire la nature, la qualité et le rôle de chaque partenaire ainsi que la plus-value de chacun.

8. Contribution à une dynamique de territoire ou/et à une démarche territoriale

Indiquer en quoi le projet s'inscrit dans une stratégie territoriale multi partenariale

Pour les collectivités, préciser s'il existe un contrat d'objectifs signé ou engagé avec la Région, si l'action s'inscrit dans un PLPDMA ou tout autre document cadre de développement et de gestion.

Pour tous les porteurs de projets, préciser si vous êtes signataires de la charte régionale Zéro Déchet Plastique.

9. Calendrier de réalisation, descriptif des étapes de réalisation et des éléments constituant le projet

Communiquer le calendrier prévisionnel du projet, détaillant le phasage des différentes étapes de mise en œuvre, au besoin les fiches actions.

ATTENTION : la rédaction de cette synthèse descriptive doit prendre en compte les critères de sélection du volet concerné, listés dans le document de présentation de l'appel à projets

RESUME DU PROJET

"**Notre projet en un coup d'œil**" : en complément de cette présentation détaillée, merci de rédiger impérativement un résumé en 15 lignes maximum de votre projet, en reprenant les points essentiels et en démontrant en quoi le projet répond aux objectifs et critères du volet n°1 de l'Appel à projets régional.

BUDGET ET FINANCEMENT DU PROJET

Sont à détailler comme proposé dans l'exemple de tableau ci-dessous, les coûts prévisionnels du projet, ses sources financements demandés ou obtenus, ainsi que les recettes qu'il génère éventuellement. Ce tableau peut être décomposé si nécessaire.

Seules les dépenses qui concourent à la réalisation du projet pourront prétendre à un soutien financier de l'appel à projets. Se reporter aux indications de l'Appel à Projets sur les parties « 3. OBJECTIFS DE L'AAP « ENSEMBLE POUR UNE NATURE ZERO DECHET PLASTIQUE – DES ALPES A LA MER » et « 5. DEPENSES ELIGIBLES DANS CET APPEL A PROJETS ».

Les dépenses, même prévisionnelles, doivent être suffisamment détaillées et, le cas échéant, n'être constituées que de la quote-part, précisée et justifiée, de celles imputables au projet.

Les dépenses réalisées en interne sont à distinguer de celles externalisées.

Les salaires des agents de la fonction publique peuvent être indiqués parce qu'ils concourent au coût prévisionnel du projet mais ils ne sont pas éligibles au financement de l'appel à projets au même titre que les bénévoles.

Concernant la prise en charge des coûts salariaux des entreprises, associations et autres, les conditions sont indiquées dans l'appel à projets sous le chapitre « 5. DEPENSES ELIGIBLES DANS CET APPEL A PROJETS », paragraphe « charges de personnel ».

Il doit être précisé pour chaque montant prévisionnel de dépense si le montant est en :

- ↪ Euros simples comme les frais de personnel (colonne € net),
- ↪ Euros hors taxes (HT), si la TVA est récupérée,
- ↪ Euros toutes taxes comprises (TTC) ou hors TVA récupérable auprès du Trésor Public (HTR), si la TVA n'est pas récupérée ou l'est mais que partiellement.

De plus, dès lors que la part investissement (ou respectivement la part de fonctionnement) représente plus de 20% de la part de fonctionnement (ou respectivement la part investissement), le candidat doit compléter un plan de financement en investissement et un plan de financement en fonctionnement.

Le budget prévisionnel doit être équilibré, c'est-à-dire que les dépenses doivent être égales aux ressources du projet.

Exemple de plan de financement :

DEPENSES (coût prévisionnel du projet)						RESSOURCES (Financement et recettes générées par le projet)	
Principaux postes de dépenses	Montant en €	Cochez la case, précisez le taux de TVA				Source de financement	Montant en €
		€ net	HT	TTC	HT R		
Immobilisations incorporelles						REGION (Financement prévisionnel global demandé dans le cadre de cet appel à projets.)	
Etude							
Rémunérations							
Charges							
Autres							
DEPENSES EXTERNES D'ACHATS Immobilisations corporelles						Autres organismes publics (à préciser)	
Matériel / Equipements						Subvention européenne (FEDER, FSE, FEADER, ...)	
Agencements et aménagements						Fonds propres (Autofinancement de l'opération)	
Autres immobilisations corporelles						Financements privés	
TOTAL						Autres (à préciser)	
						Emprunts	
						Recettes générées (Produits de l'action)	
						TOTAL	

COMMENT AVEZ-VOUS CONNU CET APPEL A PROJETS ?

- Site Internet Conseil régional
- Site Internet « [ORD \(ordeec.org\)](http://ordeec.org) »
- Site Internet ARBE PACA
- Site Internet ReMed Zéro Plastique
- Site Internet Relais. Précisez :
- Publication presse. Précisez :
- Autre. Précisez :

VOTRE PROJET Note technique détaillée